

### 1) Périmètre du trophée

Le Trophée baptisé, **CHALLENGE SUD UFOLEP** dénommé ci-après **CSU**, regroupe les clubs organisateurs d'épreuves de poursuite sur terre et kart cross de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée sur des circuits conformes et homologués par les préfectures.

### 2) Gestion / Statut Juridique

Le **CSU** est une association loi 1901 affiliée à l'UFOLEP et est composée par les représentants des clubs organisateurs. Parmi ses licenciés, elle compte aussi des bénévoles et des officiels.

Chaque club est représenté par son président, deux membres (maximum) de son bureau, un représentant de ses officiels et un représentant de ses pilotes.

Chaque entité ne représente, au moment des votes, qu'une seule voix.

Le montant de l'adhésion est fixé à 1 Euro pour chaque représentant ;

Et 150 Euros de participation aux frais administratifs pour chaque club adhérent.

Les instances Ufolep départementales et régionales sont toujours conviées et représentées.

Pour des raisons pratiques, et après délibération,  
le siège social a été établi chez la Trésorière :

**Madame Elisabeth CRUET TARROUX**  
**28 route de Moulin Neuf**  
**81300 GRAULHET**

et l'association affiliée à l'**Ufolep du Tarn** sous le numéro : **081-281302**

L'association CSU se réunira autant de fois que nécessaire mais à minima lors de son assemblée générale ordinaire courant novembre et avant l'ouverture de la saison sportive.

### 3) Calendrier des manifestations

Les dates du calendrier seront réparties entre le 15 février et le 30 novembre.

Les épreuves compétitives devront être espacées d'au moins 2 semaines.

Chaque organisateur devra proposer ses dates d'épreuves, de roulage ou d'entraînement le jour de l'assemblée générale de l'année précédente. Elles seront revalidées lors de la réunion de pré-saison.

Chaque club doit organiser une course à minima, mais il peut prétendre à une deuxième épreuve qui ne devra pas pénaliser le reste des organisateurs, et qui sera soumise aux votes.

Les épreuves seront positionnées chaque année le même weekend sauf demande faite, justifiée et validée en AG.

Les épreuves comptant pour le Challenge seront réparties entre le 01 avril et le 31 octobre.

Celles pour les qualifications aux finales nationales seront comptabilisées suivant le planning national (généralement du 01 août « n-1 » au 25 juillet « n »).

Le CSU inscrira toutes les dates au calendrier national ; et diffusera le seul calendrier officiel de son Trophée. (Voir Annexe 1)

#### 4) Règlements techniques et sportifs du Trophée

Voir règlements nationaux :

<http://www.ufolep-cns-auto.fr/reglement/reglements-2025-2026>

#### 5) Modalités d'inscription et d'engagement aux courses du Trophée

Chaque pilote devra obligatoirement s'inscrire, ainsi que déclarer son ou ses véhicules, sur le site du CSU à l'adresse suivante :

<https://inscriptions.ufolep.org/c/club/4077/>

Le montant de l'inscription annuelle au CSU est fixé à **30 € par pilote**. Cette somme est perçue par les clubs puis reversée au CSU.

##### Engagements aux épreuves

Les engagements aux épreuves du Trophée se font exclusivement par voie électronique, via la plateforme officielle UFOLEP à l'adresse suivante :

<https://inscriptions.ufolep.org/c/club/4077/>

Le paiement des engagements s'effectue **uniquement par carte bancaire**. Des **frais liés à l'utilisation de la plateforme d'inscription** sont appliqués et restent **à la charge des pilotes**.

Le montant de l'engagement pour participation aux frais de sécurité est fixé à **70 € par épreuve**, incluant la réversion de **4 € du club au CSU**.

**Aucun engagement papier ou hors plateforme ne sera accepté.**

##### Tarification variable des engagements

Une **tarification progressive** est mise en place en fonction de la date d'inscription du pilote :

- **Jusqu'au 10<sup>e</sup> jour précédant l'épreuve : 70,00 €**
- **Du 11<sup>e</sup> jour jusqu'au mardi 20 h 00 précédant l'épreuve : 90,00 €**

**Toute inscription effectuée après ces délais ne sera pas acceptée.**

##### Clôture des inscriptions et désinscriptions

- La **clôture des inscriptions** est fixée au **mardi précédant l'épreuve à 20 h**
- La **désinscription est possible jusqu'au mardi 20 h 00 précédant l'épreuve**, directement via le site internet des inscriptions.
- Passé ce délai, **aucune désinscription ne sera acceptée**, sauf en cas de force majeure et sur justificatif .

### Abandons et remboursements :

Les abandons devront être effectués **directement via le site internet des inscriptions**, dans les délais impartis.

- Tout abandon signalé **avant le mardi précédant l'épreuve** donnera lieu à une **non-facturation ou à un remboursement**, selon les modalités de la plateforme.
- Au-delà de cette limite, **et quels que soient les motifs**, l'engagement sera **dû et encaissé**.
- **Aucune restitution ne sera effectuée le week-end même de l'épreuve.**

### Cas d'encaissement systématique des engagements :

Les engagements seront **automatiquement encaissés** dans les cas suivants :

- Absence injustifiée du pilote.
- Désinscription hors délais réglementaires.
- Non-conformité du véhicule lors des contrôles techniques, malgré un premier avertissement officiel, sans possibilité de prise de départ.

### Pilotes hors clubs adhérents au CSU :

Tout pilote licencié dans un **club non adhérent au CSU** sera **systématiquement placé en liste d'attente**, afin de favoriser les participants réguliers.

- **Il ne pourra pas être classé au Challenge CSU.**
- Pour être classé, il devra obligatoirement **s'affilier à un club adhérent ou au CSU.**
- Il restera toutefois **qualifiable pour les finales nationales**, dans son trophée d'origine, selon le club ayant délivré la licence.

### Attribution des numéros de course :

Les **numéros de course**, compris entre **2 et 99**, sont attribués par le CSU sur demande, par courriel à : [challenge.sud.ufolep@gmail.com](mailto:challenge.sud.ufolep@gmail.com), en précisant : Nom, Prénom, Catégorie, Club

Les pilotes **Hors Challenge** se verront attribuer **un numéro à trois chiffres**, défini à partir de leur numéro usuel

(exemple : le n°23 Hors Challenge deviendra **123 CSU**).

Les **numéros 1**, dans chaque catégorie, sont **réservés au vainqueur du Trophée ou des Finales Nationales de l'année précédente.**

## 6) Contrôle Technique d'avant saison

En début de saison, un weekend de pré-contrôles est organisé, et est obligatoire.  
Il a lieu une année en Sud-Est, l'année suivante en Sud-Ouest.  
Il compte comme une participation à une épreuve, et donne droit à 50 points sur le classement annuel CSU.  
Le véhicule présenté devra être en état de fonctionnement.  
Le pilote doit détenir une licence en cours de validité et être à jour de ses cotisations.  
Il doit aussi être en possession de tous les équipements de sécurité obligatoires.

## 7) Modalités de contrôles administratifs et techniques toutes épreuves

Les vérifications administratives seront effectuées par des officiels du CSU accompagnés d'un ou plusieurs représentants du club organisateur.  
Les vérifications techniques seront exclusivement réalisées par les commissaires techniques inscrits sur les règlements particuliers des épreuves.  
Les horaires et modalités seront communiqués aux pilotes par mail lors de la confirmation de leur inscription au plus tard 5 jours avant le début de l'épreuve ; et confirmés sur les réseaux sociaux du CSU.  
Seul le pilote en tenue de course est autorisé dans les zones de contrôles techniques.  
Une tolérance est accordée aux « jeunes » qui peuvent se faire accompagner par leur tuteur.

**Après ces contrôles, aucun pilote ne pourra quitter l'enceinte du circuit sans autorisation expresse et écrite de la Direction de Course.**

## 8) Officiels

TOUS les officiels seront titulaires d'une licence UFOLEP en cours de validité, et d'une certification FFSA pour les Directeurs, Commissaires techniques et de piste.

## 9) Déroulement de l'épreuve

### Les épreuves se déroulent sur 2 jours.

- Essais Libres / Chronométrés en 3 ou 4 tours
- Manches A ; B ; C en 5 tours
- Finales C ; B en 7 tours (suivant nombre engagés)
- Finales A en 7 tours

La Direction de Course se réserve le droit de réduire le nombre de tours en finale(s) en fonction du timing avec un minimum de 5 tours.

### Déroulé standard :

|                             |                                                     |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------|
| Vendredi fin d'après-midi : | Contrôles administratifs et techniques              |
| Samedi matin :              | suite et fin Contrôles administratifs et techniques |
| Samedi midi :               | Briefings officiels, bénévoles et Pilotes           |
| Samedi après-midi :         | Essais libres / chronométrés                        |
|                             | Manche A                                            |
| Dimanche :                  | Manches B ; C                                       |
|                             | Finales C ; B ; A (suivant nombre engagés)          |

### Départs & ordre de passage :

L'ordre de départ des catégories changera à chaque épreuve :

Ex : 1<sup>ère</sup> épreuve : : Open; P2/P3; T4; MA; MM; P1; ER6 B; 602 J; T2; ER6-500; T3; 2CV TopCross  
2<sup>ème</sup> épreuve : P2/P3; T4; MA; MM; P1; ER6 B; 602 J; T2; ER6-500; T3; 2CV TopCross ;Open  
3<sup>ème</sup> épreuve : T4; MA; MM; P1; ER6 B; 602 J; T2; ER6-500; T3; 2CV TopCross ;Open; P2/P3  
Et ainsi de suite tout au long de la saison.

L'ordre de départ aux essais sera déterminé par le classement en cours au challenge ou par celui de la saison précédente. En cas d'égalité ou de difficultés, ce sera le système aléatoire par tirage au sort qui sera appliqué.

L'ordre de départ de la première manche sera déterminé par les essais chronométrés

Les grilles des manches suivantes seront déterminées par le classement de la manche précédente en brassant les séries.

Si le nombre de pilotes dans une catégorie est inférieur à 5, ils courront avec la catégorie la plus proche et/ou immédiatement supérieure, de la même classe.

## **10) Qualifications au National**

La période de qualification est définie par la Commission Nationale Sportive Auto.

Un classement spécifique sera édité pour ces périodes sur la base des classements du Trophée.

Tous les pilotes peuvent s'inscrire et c'est le classement envoyé à la CNS qui détermine les qualifiés en fonction des quotas.

## **11) Annulation ou interruption d'épreuve le jour de la course**

En cas d'annulation ou d'interruption le jour de la course (pour cause de météo ou autres), aucun remboursement d'engagement ne sera effectué. Des points seront attribués suivant les barèmes définis dans l'article 15.

## **12) Barème des sanctions & avertissements**

- **Voir règlement national**

Rappels :

- La présence au briefing est obligatoire. Tout pilote n'ayant pas signé la feuille de présence du briefing ne pourra prendre le départ de la première course de la journée et / ou sera sanctionné par le retrait de 25 points au classement.

- **Les accompagnants ne sont pas admis au contrôle technique ni aux briefings.**

- Les avertissements donnés pour conduite dangereuse ou comportement antisportif seront portés sur la fiche pilote ainsi qu'en marge du classement. Au troisième avertissement de la saison, le pilote perdra tous les points de la journée, y compris les points d'engagement.

### 13) Remise des récompenses

Chaque Officiel et/ou Bénévole recevra un « panier garni » de produits locaux, d'une valeur moyenne définie annuellement par le bureau du CSU. (25.00€)

#### **Récompenses à la journée**

La remise des récompenses à la journée pourra avoir lieu à la sortie des finales ou en fin de journée suivant les conditions et le lieu de l'épreuve. Dans tous les cas, ce seront les classements « journée » qui feront foi et qui serviront au classement annuel.

Tous les classés pourront recevoir une récompense suivant les disponibilités de l'organisateur.

Seuls les 5 premiers de chaque catégorie recevront une « coupe » à la fin de l'épreuve.

Les pilotes absents lors de la remise des récompenses perdront le bénéfice de celles-ci.

#### **Classement et récompenses de fin de saison**

Pour prétendre à un trophée annuel, une participation à 4 épreuves minimum est obligatoire et la présence à la soirée de remise des récompenses exigée.

Seules les épreuves d'un même pilote avec un même véhicule seront cumulées pour le classement final.

En cas d'égalité de points entre pilotes, seront pris en compte successivement :

- Le plus grand nombre de courses disputées,
- Le nombre de meilleures places en finales, puis éventuellement en manches,
- Et enfin l'âge des concurrents, avec avantage au plus jeune.

Concernant les officiels et bénévoles, une récompense sera attribuée en fin d'année aux personnes ayant officié sur 4 participations au cours de la saison, ainsi qu'à la présence à la soirée de remise des récompenses.

Les récompenses non distribuées seront alors remises aux pilotes présents et classés. De ce fait, des pilotes ayant moins de 4 participations seront susceptibles de recevoir une récompense.

Sur l'ensemble de la saison, un trophée est mis en jeu dans chaque catégorie si le nombre de pilotes classés est égal ou supérieur à 5. Il sera confié au pilote le mieux classé pour une année entière.

Le pilote qui l'aura remporté 3 fois, consécutives ou non, le conservera.

#### 14) Discipline, Comportement et Civisme

**Chaque pilote est responsable de ses accompagnants, et peut se voir sanctionner sportivement pour des paroles, faits et gestes irrespectueux des bonnes règles, y compris après l'épreuve et sur les réseaux sociaux.**

Le Trophée se réserve le droit de refuser ou d'exclure toute personne pouvant porter préjudice au bon déroulement des manifestations.

Sur le parc, une certaine tolérance sera appliquée le vendredi soir sans pour autant que les « nuisances » sonores n'excèdent 02h00 du matin.

Le samedi soir, extinction des groupes et des sons à 00h30 précises.

A compter du samedi midi, les vélos, mini motos, quads, trottinettes (électriques ou pas) etc... sont strictement interdits sur l'ensemble du circuit, et en particulier sur le parc pilote. Seuls les véhicules de l'organisation identifiés sont autorisés.

Les véhicules de course se déplaceront à vitesse réduite sur le parc et les pilotes seront équipés casques, combinaisons, etc.)

Il est interdit de transporter quiconque dans une voiture ou sur les pontons d'une monoplace

**Il est obligatoire pour chaque participant de récupérer l'intégralité de ses déchets.**

**La non-observation de ces consignes pourra entraîner l'exclusion sans appel de l'épreuve et en cas de récidive, du trophée.**

#### 15) Classements du Trophée / Points

***Les classements journée seront établis suivant l'article 16 du règlement sportif de la CNS Auto : ATTRIBUTION DES POINTS LORS DES MANCHES***

***Premier : 1 point Deuxième : 2 points Troisième : 3 points***

***ATTRIBUTION DES POINTS LORS DES FINALES***

***Première finale :***

***Premier : 1 point Deuxième : 2 points Troisième : 3 points etc.***

***Deuxième finale poursuite :***

***Premier : 16 points Deuxième : 17 points Troisième : 18 points etc.***

***Troisième finale poursuite :***

***Premier : 31 points Deuxième : 32 points Troisième : 33 points etc.***

***Deuxième finale kart-cross***

***Premier : 19 points Deuxième : 20 points Troisième : 21 points etc.***

***Troisième finale kart-cross***

***Premier : 37 points Deuxième : 38 points Troisième : 39 points etc.***

***et ceux du Challenge suivant le barème ci-dessous.***

### Attribution des points aux pilotes :

**15 points pour la participation** (départ aux essais ou une manche).  
**25 points à partir de sa 5<sup>ème</sup> participation.**

Lors des manches A, B et C les pilotes se verront attribuer des points suivant leur classement dans la manche.

Le premier marque 15 points, les suivants marquent un point de moins que le précédent.

Ces points s'ajoutent à ceux de la finale pour le résultat de fin de journée.

En cas d'ex æquo à l'issue des trois manches, les pilotes seront départagés par les résultats des essais chronométrés

Tous les pilotes ayant participé aux trois manches seront classés.

### Répartition des points :

| Place    | points    | Place     | points    | Place     | points    | place     | points   |
|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|
| <b>1</b> | <b>50</b> | <b>10</b> | <b>27</b> | <b>19</b> | <b>18</b> | <b>28</b> | <b>9</b> |
| <b>2</b> | <b>46</b> | <b>11</b> | <b>26</b> | <b>20</b> | <b>17</b> | <b>29</b> | <b>8</b> |
| <b>3</b> | <b>42</b> | <b>12</b> | <b>25</b> | <b>21</b> | <b>16</b> | <b>30</b> | <b>7</b> |
| <b>4</b> | <b>38</b> | <b>13</b> | <b>24</b> | <b>22</b> | <b>15</b> | <b>31</b> | <b>6</b> |
| <b>5</b> | <b>34</b> | <b>14</b> | <b>23</b> | <b>23</b> | <b>14</b> | <b>32</b> | <b>5</b> |
| <b>6</b> | <b>32</b> | <b>15</b> | <b>22</b> | <b>24</b> | <b>13</b> | <b>33</b> | <b>4</b> |
| <b>7</b> | <b>30</b> | <b>16</b> | <b>21</b> | <b>25</b> | <b>12</b> | <b>34</b> | <b>3</b> |
| <b>8</b> | <b>29</b> | <b>17</b> | <b>20</b> | <b>26</b> | <b>11</b> | <b>35</b> | <b>2</b> |
| <b>9</b> | <b>28</b> | <b>18</b> | <b>19</b> | <b>27</b> | <b>10</b> | <b>36</b> | <b>1</b> |

### 16) Communication / Internet

Toute information ou modification n'est officielle qu'à partir du moment où elle apparaît sur le site du Challenge : <https://challenge-csu.com/index.php#>

Ou qu'elle est transmise directement par voie de mail aux pilotes inscrits annuellement.

### 17) Divers

Le choix et la gestion des entrées spectateurs sont laissés à l'organisateur.

**18) Divers : ANNEXE 1**

Calendrier général du CHALLENGE SUD UFOLEP 2025-2026

## Challenge Sud Ufolep 2026

### Calendrier Organisation

**Pré-contrôles obligatoires :**

📅 07 & 08 mars à Castres (81)

**Réunion de pré-saison 2026 :**

📅 07 mars à Castres (81)

**CAA :** 14 mars à ELNE (66)

**Roulages :**

📅 28 février & 01 mars à ELNE (66)

📅 07 & 08 mars à SERVIES (81) : **ANNULÉ**

📅 14 & 15 mars à ELNE (66)

📅 11 & 12 avril à SERVIES (81)

### Calendrier Courses

**Epreuves Challenge :**

28 & 29 mars **SAP** à ELNE (66)

09 & 10 mai **ACQ** à QUARANTE (34)

30 & 31 mai **ACA** à CADALEN (81)

13 & 14 juin Semi Nocturne **ACSi** SERVIES (81)

18 & 19 juillet **ACSa** à SALVAGNAC (81)

**08 & 09 août FINALE NATIONALE KART BADEFOLS d'ANS (24)**

**22 & 23 août FINALE NATIONALE PST FAYE L'ABBESSE (79)**

19 & 20 sept. **ACB** à BELLEGARDE (30)

17 & 18 oct. **CAS** à ELNE (66)

**🏆 AG CSU + Remise des Trophées :** 📅 Samedi 21 novembre 2026 à CADALEN (ACA)

Version 3 du 06 mars 2026

**Le présent règlement a été rédigé par les membres du bureau du Challenge Sud Ufolep en présence d'élus Ufolep départementaux et régionaux. Il est non exhaustif et valable à compter de la saison 2025-2026 après validation par la Commission Nationale Sportive en application de l'article 24 du règlement sportif national.**

**L'inscription aux épreuves vaut acceptation du présent règlement et de ses éventuelles annexes.**

**Pour toute information, n'hésitez pas à consulter le site de la CNS Auto**  
**[www.ufolep-cns-auto.fr](http://www.ufolep-cns-auto.fr)**